REVUE DE PRESSE

AU SUJET DE LA MANIFESTATION

DU 27 JUILLET EN BAIE DE SOMME

# Des manifestants antichasseurs dimanche, en baie de Somme

féroces, le record de durée de la chasse. Le coup d'envoi est ... 27 juillet, ça tiraillera sans interruption ... prochaine Huit bons ...

On en parle. Pas dans les chaumières, mais dans le vra... — dans les colonnes du journa... Hebdo ». Une manifestation, « écologiq... chasseurs est prévue pour ce dim... de Somme. Rendez-vous ... de Saint-Valery ... ard ? Notre ... s'en ... brise

## le billet d'une emmerdeuse

### FAITES UN NŒUD A VOTRE MOUCHOIR

La baie de Somme, c'est le paradis des gros cons. Dimanche 27 juillet, ils ouvrent le bal. Le G.E.P.O.P. (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Picardie) organise, comme en 74, un grand rassemblement « Halte au massacre ! ». On a rendez-vous à 9 h 30 devant les écluses de Saint-Valéry-sur-Somme.

On se démerdera comme on pourra. Les vacances, on s'en fout. On les prendra après ou avant, on les coupera en deux s'il le faut spécialement pour pas manquer ça. Les occasions de gueuler toute l'année chacun dans son petit coin contre les chasseurs, on les rate pas. Seulement, ça les gêne pas, c'est pas ça qui les tracasse. S'en balancent, des parlottes et de la littérature. Mais si on prends la peine de se rendre sur le « terrain », leur montrer combien on est capable, combien on est décidé à plus se laisser bouffer, à quel point on en a plus que marre de leur pétarade, ras-le-bol de les voir massacrer toutes nos bestioles protégées ou pas, empoisonner la flotte avec leur plomb (que tous les oiseaux aquatiques sont atteints de saturnisme), occuper toute la campagne en terrain conquis, nous écraser avec leurs bottes,... ce sera terminé, leurs prérogatives. Révolue, cette époque bénie où les non-chasseurs fermaient leur bec et courbaient la tête. On est plus nombreux qu'eux et si, dorénavant, il y a des électeurs à ménager, ce sera ceux qui ne portent pas de fusils, ceux qui foutent la paix aux animaux et qui voudraient bien qu'on la leur foute aussi.

### BALEINES OU GOELANDS, MEME COMBAT

Je dois reparler de la baie de la Somme. S... j'y tiens tant, si je rabâche, si je trouve qu'i... est plus important de se trouver là le jou... de l'ouverture plutôt qu'ailleurs, il y a des raisons. Ce n'est pas au hasard que je me suis dit « On ira là ! » On ira là, parce que la chasse au « gibier d'eau », dans le coin, ça détient le record. Le record d'oiseaux tués le record de chasseurs crétins et féroces, le record de durée de la chasse.

Le coup d'envoi est donné le 27 juillet, ça tiraillera sans interruption jusqu'au 31 mars de l'année prochaine. Huit bons mois de massacre aveugle ! Aveugle, dans le vrai sens du mot. La chasse de nuit est interdite, mais pas dans ce pays, justement, qui bénéficie d'une tolérance locale, droit coutumier. Coutumes de fumiers qui savent déjà pas sur quoi ils tirent en plein jour et à 15 mètres, mais on s'en fout du moment que c'est vivant ! Ça veut dire que pendant 246 jours et 245 nuits, il n'y aura pas une seule seconde de trêve.

Merde, alors ! Et il y a toujours des oiseaux ? Oui, parce que nos voisins de l'autre côté de la frontière sont un peu moins cons que nous, leur foutent un peu la paix de temps en temps. Oui, parce qu'il y a dans le voisinage un parc ornithologique où la vie est respectée. Tout ça, ça fait de la réserve de cibles, des futurs tableaux, sinon il y aurait longtemps que les chasseurs auraient fichu le camps faute de camelote à se mettre au bout du fusil, et que des cormorans, des mouettes, des hérons, des canards, etc., on n'en verrait plus qu'au musée de Picardie, à Amiens.

Il n'est pas défendu de s'habiller de couleurs criardes, ça peut éviter d'être confondu avec un héron ou un canard. On peut aussi garder son casque de moto si on en a un, le vent souffle souvent très fort dans la région, ça vous empêchera d'être décoiffés. Et puis on en reparlera d'ici trois semaines. J'ai bien dû oublier quelque chose d'indispensable, mais ça me reviendra.



ENVIRONNEMENT

# Pour les oiseaux, contre une "chasse abusive" : ILS ÉTAIENT 150 EN BAIE DE SOMME...

De mémoire de « cacheux » picard, on n'avait jamais vu cela : une manifestation contre la chasse le jour de l'ouverture, en pleine Baie de Somme, haut-lieu s'il en est, des activités cynégétiques. Et pourtant c'est arrivé, dimanche matin, à Saint, à Saint-Valery-sur-Somme. A l'appel du G.E.P.O.P. (Groupe fd'Etudes et de Protection des Oiseaux en Picardie), entre 100 et 150 personnes se sont rassemblées vers 10 h devant les écluses pour protester, d'aucuns contre la chasse, d'autres contre les abus de la chasse. . .

## « Un déluge de plomb »...

Les pancartes donnaient le ton : « Chasseurs destructeurs », « Allez reconnaître un tadorne (n.b. oiseau protégé) la nuit », « Jours de chasse : en U.R.S.S. 77, en Suède, 62, en Espagne, 151, en France, 243 » etc..., pendant que le G.E.P.O.P. faisait circuler un tract intitulé « Halte au massacre » et dont voici le texte : « La chasse rationnelle, oui, la tuerie, non. Amis estivants, amis de la nature, chaque été en pleine saison touristique, la Baie de Somme est livrée à des milliers de porteurs de fusils qui ont obtenu sans aucun contrôle le droit de mitrailler tous aimuts. Quelle « détente » vous propose-t-on au milieu de ce déluge de plomb ? Les règlements de chasse, les mesures de sécurité sont trop souvent ignorées et vous font courir des risques inutiles. Pensez aussi à la richesse et à la beauté du cadre qui vous entoure et aidez-nous à protéger la vie qui l'anime : pour que les oiseaux protégés ne fassent plus aussi les frais de cette tuerie scandaleuse, soutenez notre action ».

## 2 400 huttes ?

Sous la houlette de M. Rançon, responsable du G.E.P.O.P., les manifestants partaient à pied en Baie de Somme, voir de plus près ce qu'était une hutte avec sa mare. On entendait tirailler de ci de là. M. Rançon dénonçait au passage la sur-densité des huttes en Baie de Somme et dans l'arrière baie, près de 2 400 parait-il, dont certaines sont à moins de 250 m les unes des autres, au mépris des règlements en vigueur . Episode assez cocasse de cette manifestation qui resta de bout en bout débonnaire, la rencontre (inévitable) avec deux chasseurs, qui furent entourés, photographiés, examinés sur toutes les coutures. A deux, que voulez-vous qu'ils fissent, sinon regarder attentivement le bout de leurs bottes en sifflotant, et attendre que ça passe ?.. Tout le monde se rendait ensuite de l'autre côté de la Baie, découvrir la réserve de chasse près du Domaine du Marquenterre. On vit (à la jumelle) quelques oiseaux, et horreur, une vingtaine de chasseurs en plein dans la réserve, avec qui, passé les invectives initiales, s'amorça un début de commencement de dialogue.

## Nous ne sommes pas des « massacreurs »

On craignait des incidents entre « écologistes » et chasseurs acharnés (et outragés). En fait, et heureusement, il n'en fut rien. Au retour de la visite en Baie, les manifestants étaient attendus aux écluses de Saint-Valery par quelques petits groupes. D'abord une quinzaine de jeunes autochtones, d'où fusèrent des apostrophes du genre : « Ça sort du métro et ce vient nous dire ce qu'il faut faire, ici, on est chez nous », etc... Passons. Par contre, il y avait également cinq à six personnes... chasseurs membres de l'Association Picarde des Chasseurs de Gibier d'Eau et, si nous ne nous sommes pas trompé, M. Pruvot, conseiller municipal de Saint-Valery et président de la nouvelle association des chasseurs en Baie de Somme, qui tentèrent de parlementer : « Oui, il y a eu de graves abus, mais justement la réglementation est modifiée cette année, les contrôles sont plus stricts, croyez que nous sommes également très soucieux de la protection des espèces animales : nous ne sommes pas des massacreurs, entre autres arguments. Dire que les points de vue se sont rapprochés serait pour le moins faire preuve d'un singulier optimisme. Mais il parait cependant que le principe d'une réunion, ou débat public, à Saint-Valery, entre chasseurs et écologistes, aurait été voqué.

Chiche ?

André GODDERIDGE.

LE FIGARO — LUNDI 28 JUILLET 1975

En baie de Somme

# Écologistes contre chasseurs

« *Nous ne sommes pas bien nombreux, cette année* », soupirait un vieux monsieur. « *Mais non, il y a bien une centaine qui sont partis dans les marais* », répondait le gendarme consolant. L'ambiance était bonne hier à Saint-Valery-sur-Somme pour la manifestation contre les excès de la chasse au gibier d'eau en baie de Somme dont c'était l'ouverture. Ce n'était pas tant une manifestation qu'une « marche d'information » organisée par le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie, membre de la très scientifique Fédération française des sociétés de protection de la nature qui a son siège au Muséum. Traditionnellement, les amoureux de la nature assistent à l'ouverture de la chasse au gibier d'eau pour relever les manquements au règlement, la tuerie d'oiseaux protégés, les incursions de chasseurs dans la réserve de la Maye toute proche.

A l'écluse, l'arrière-garde discutait ferme avec des chasseurs car le problème n'est pas simple. La baie de Somme est l'un des sept ou huit territoires français pour le gibier d'eau. Descendant des pays du Nord les oiseaux y font leur nid avant de repartir vers l'Afrique. Les chasseurs à l'affût attendent dans des huttes ou des gabions l'envol des oiseaux. Cela jour et nuit depuis juillet. Et c'est là le débat : la France est le seul pays d'Europe à autoriser la chasse estivale. Les protecteurs de la nature, et même de nombreux chasseurs, estiment que cette ouverture est prématurée : les oiseaux sont trop jeunes, trop faciles à tirer. La nuit c'est un massacre. D'autant plus qu'alors on se demande comment distinguer une espèce protégée d'une autre.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME :

De notre envoyée spéciale Michèle BIÉTRY

Cette année, l'appui de quelques écologistes-gauchistes donnait un éclat inhabituel à cette manifestation et hérissait le poil des chasseurs du cru, suffoqués devant les pancartes : « Chasseur égale destructeur », « Chasseurs assassins »... Derrière elles marchait en désordre un petit groupe hétéroclite de barbus dépenaillés, de jeunes militantes de paisibles mères de familles d'adolescents bien élevés et de professeurs dévoués partis à la chasse au mauvais chasseur.

• • LE MONDE

● MANIFESTATION ANTICHASSEURS. — Pour protester contre l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, une centaine d'écologistes ont manifesté, le dimanche 27 juillet, en baie de Somme, sur l'initiative du Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie. La France est, en effet, le seul pays d'Europe à autoriser la chasse des oiseaux migrateurs en été, et cela de jour comme à la tombée de la nuit.

# L'ouverture de la chasse au gibier d'eau en baie de Somme

## a été marquée par une manifestation d'opposants à cette pratique séculaire

Dimanche matin, répondant à l'appel du Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Picardie, une bonne centaine de personnes se sont rassemblées devant les écluses de Saint-Valery pour protester contre la chasse au gibier d'eau dont c'était l'ouverture ce jour-là.

Ces manifestants brandissaient des pancartes qui proclamaient clairement leur désapprobation et distribuaient un trac dont voici le texte :

« La chasse rationnelle, oui, la tuerie, non. Amis estivants, amis de la nature, chaque été en pleine saison touristique, la Baie de Somme est livrée à des milliers de porteurs de fusils c[illegible] obtenu sans aucun contrôle le[illegible] azimuts. C[illegible] propose-t-[illegible] de plomb [illegible] se, les n[illegible] trop souv[illegible] courir de[illegible] aussi à [illegible] du cadre [illegible] nous à F[illegible] pour qu[illegible] fassent [illegible] tuerie [illegible] action [illegible]

Les [illegible] des gro[illegible] quelque[illegible] plus cal[illegible] point d[illegible]

Les [illegible] vaincre [illegible] étaient [illegible] non de[illegible] les ch[illegible] le ma[illegible] la fau[illegible]

# HALTE AU SCANDALE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU

De très nombreux amis de la Nature et des scientifiques se sont retrouvés aux côtés des membres du Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Picardie qui organisaient le 27 juillet une grande manifestation pour montrer la légitime hostilité des milieux scientifiques et des groupements de protection à l'encontre des règlements de la chasse au gibier d'eau, règlements indéfendables sur le plan biologique et écologique.

Les presses parlées et écrites, régionales et nationales étaient représentées et leurs envoyés spéciaux suivirent les différentes péripéties de cette journée. Tous les participants y furent très sensibles et les en remercient.

Pourquoi manifester le 27 juillet précisément ?

C'est que cette date sonne le glas pour la faune aquatique : l'ouverture de la chasse est en effet une déclaration de guerre de l'homme contre les animaux !

Déjà [illegible]

sinistres gabions ne devraient être qu'un souvenir ou dont on pourrait envisager la reconversion en autant d'abris d'observation où les promeneurs verraient la beauté et la diversité d'une faune sauvage familière qu'ils ne peuvent voir actuellement que dans des zoos (prisons à perpétuité).

C'est encore en France que le nombre de jours de chasse est le plus élevé d'Europe : 247 jours... et nuits, contre 103 en Finlande, 62 en Suède. Non seulement cette complaisance est coupable mais elle l'est d'autant plus que c'est la France qui compte le plus grand nombre de chasseurs : 2 millions 300.000 ; suivie par l'Italie : 1 million et demi ; le reste de l'Europe totalisant 1 million environ d'adeptes !

Et cette armée énorme de deux millions trois cent mille chasseurs se compose d'à peu près autant de destructeurs car ceux [illegible] êtes » sont [illegible]

# le billet d'une emmerdeuse

Ah, je faisais une drôle de tête, vendredi, quand je me suis rendu compte que j'avais pas la pêche : fièvre, mal partout... Est-ce que je pourrai partir en Baie de Somme ? Same-di, ça allait pas mieux, j'ai quand même fait mon baluchon. On a atterri à une trentaine de kilomètres du lieu. Une petite baraque vaec vue imprenable sur une minie-baie truffée comme il se doit de huttes d'affût, c'est la spécialité de la côte. Mais quel calme, quelle beauté, quelle paix encore pour ce jour ! Dire que demain la terreur régnera, qu'il ne restera plus un oiseau vivant dans le marécage !

Je rêvassais sur la terrasse après avoir ingurgité trois cachets et deux cuillerées de sirop, quand « Pan ! ». Je sursaute. Un coup de feu. Puis deux autres... Samedi 26 juillet, 20 h, soit avec 8 heures d'avance, les gros cons commencent la fête [illegible]

« Mais je [illegible] faire ça ! » — « T'e[illegible]

miter sont continuellement mitraillés (de rapis de toute loi. ge, par les chasseurs bredouilles) ou tout simplement arrachés. Faut vous expliquer qu'en principe, une réserve, c'est sacré. On n'a pas le droit d'y aller avec des instruments susceptibles de gêner les animaux et, comme nous l'a affirmé le président de la fédération ici, de chasse, il y avait 25 gardes pour la surveiller à l'ouverture. Menteur, on n'en a pas vu un seul ! Ce qu'on a vu dans la réserve ? Vous êtes A marée basse, un char à voile. A marée haute, un zodiac, et ensuite un petit coucou rontant à basse altitude. Tout ça pour faire décoler les bancs d'oiseaux qui vont bien gentiment se faire flinguer par les mecs postés aux alentours. Il y a mieux. Habituellement, un motocycliste se chargge de sillonner réserve, procédé très efficace pour envoler les canards les plus réticents ! l'a pas vu, dimanche dernier : notre était annoncée. Avec le responsable pe, on a été obligés de jouer chiourmes et de virer les chasseurs baladaient là où ils n'avaient pas Répondaient qu'ils ramassaient des ges, les salauds ! Avec un fusil ? On vu un en slip de bain. Quelqu'un lui a demail mettait son permis.

pas les chasseurs qui clamaient ça, vu que parmi eux, 90 % ne sont pas du coin. Mais les habitants ne pourraient pas vivre, paraît-il, sans la chasse. Le propriétaire d'une hutte (d'abord, le vrai terme c'est « gabion ») paye à l'Etat 24 F de droits annuels. Il peut la louer, suivant l'emplacement, jusqu'à 100 F la nuit !

Le rendez-vous était pour 9 h 30. Un peu trop tard pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts. Mais nous, on est passés dès 7 h Entre Saint-Valéry et Le Crotoy, sur une dizaine de kilomètres, on a compté 256 bagnoles de chasseurs venues de tous les coins de France. Le gars du G.E.P.O.P. (1) nous a expliqué qu'entre chaque « gabion » la distance de 250 mètres devait être respectée. On a bien vu que c'était pas vrai. Il nous a dit aussi qu'il y avait 2.400 gabions dans la baie. J'ai fait répéter une deuxième fois. Mais non, j'avais bien entendu !

Com[illegible] le coin se désertait, vers 11 heures [illegible] à la plage qui borde la réserve on [illegible] ord du Crotoy. Sont gonflés, (d[illegible] leurs vacances là ! Ahu- le coin. On n'a rien trouvé de mieux comme emplacement pour y faire exploser régulièrement mines, obus, torpilles (souvenirs de guerre) ramassés dans les six départements côtiers voisins. Une moyenne de 12 tonnes de mine par mois explosent dans la réserve à marée haute ! Sans commentaires... Avant de repartir, on s'est baladés sur la plage avec des panneaux. Ceux marqués « Chasseurs assassins » nous ont valu quelques accrochages. Qu'est-ce qui est plus con, plus agressif qu'un chasseur ? Une femme de chasseur. On est repartis. On a laissé J.-J. Barloy (l'espion des chasses de Giscard) à la gare de Noyelle, seul dans le fief des chasseurs, deux heures qu'il devait y rester avant de prendre son train. On avait un peu peur pour lui. Mais, fièrement, il nous a dit : « Je suis comme un capitaine qui reste le dernier sur son navire. » J'espère qu'Arthur l'a revu, depuis.

**Paule.**

# M. JARROT ministre de la Qualité de la Vie

### Protéger les oiseaux

M. Jarrot aborda également le problème des arbres, qui disparaissent de plus en plus. Il souhaite que l'on adopte en France la politique en usage en Suisse : quand on arrache un arbre, on doit en replanter un autre. Il pense aussi que l'on devrait revoir les conditions d'obtention des permis de construire, obligeant, par exemple, ceux qui construisent des résidences secondaires, à effectuer des plantations.

Enfin, à une question de M. Ranson, président du G.E.P.O.P., M. Jarrot affirma sa volonté de protéger au maximum les oiseaux. S'agissant de la Baie de Somme, et de la chasse au gibier d'eau, il dit que, dans certains cas, certaines pratiques de chasse sont purement et simplement des « assassinats collectifs », « il faut, a-t-il ajouté, que les chasseurs comprennent que des restrictions s'imposeront tôt ou tard ».

Après cette, inauguration, M. Jarrot devait, aujourd'hui, continuer sa visite dans le Nord et le pays minier.

## LE GIBIER D'EAU : LA RÉPONSE DU CHASSEUR A L'ÉCOLOGISTE

A la suite de la manifestation contre la chasse en baie de Somme, M. J. de Valicourt, président de l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau, membre titulaire du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, nous communique le texte suivant :

« Des écologistes » (terme encore absent de plusieurs dictionnaires), mais dont ce parent aujourd'hui (avec ou sans droit), ceux qui n'osent plus adopter le terme trop décrié de « protectionniste » en raison des outrances de langage... et autres, dont beaucoup se sont rendus coupables des « écologistes » donc, se sont rendus dimanche 27 juillet en baie de Somme, afin d'y déceler et de faire connaître à grand renfort de publicité, les excès dus « au crétinisme et à la férocité ». (Je cite les termes d'un article d'un hebdo, dont j'ignorais jusqu'au nom), des chasseurs !

« Las ! Ils sont [illegible]

leur plaisir d'un prix raisonnable, qui ont pu former des Associations de Chasse sur le Domaine Public Maritime, qui leur a été amodié par lots. Avec un cahier des charges et des statuts élaborés en plein accord entre les Services du Ministère et les membres du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, où les chasseurs de gibier d'eau sont spécifiquement représentés.

« De telle sorte que les abus, contre lesquels les vrais chasseurs s'élèvent depuis nombre d'années, n'ont pas été commis. Et les écologistes, après un bon bol d'air, ont été faire marcher le commerce local, chez les bistrots ! A quelque chose, malheur est bon,!

« Mais que font les chasseurs de gibier d'eau ?

« Non contents d'être arrivés à [illegible] disciplinar[illegible]

[illegible] chasse sur le domaine ils ont enfin pénible- que soit créé un 20 F destiné à le la chasse du gi- mment par la créa- réserves servant l'hivernage et à la les espèces qui

actuellement res- maritime, devrait it l'ensemble du toriser la chasse ouverture géné- aux particuliers gibier d'eau de cette pé-

ose à mettre urs de sauva- projets, tout als qui se es obstacles nt les chas- ent respon- en sont les

erre et de les termes photogra- porteurs s assas- errir aux orts des le de la chasse acquis

## UN BALBUZARD (protégé) BLESSÉ EN BAIE DE SOMME

## *Le G.E.P.O.P. proteste*

Chacun le sait (ou devrait le savoir) : Tous les rapaces, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, sont protégés par la Loi. Cette espèce, après avoir longtemps été considérée comme nuisible, et avoir été traquée impitoyablement, a été reconnue comme plus utile qu'on ne le croyait : On s'est aperçu en effet que les rapaces devenaient extrêmement rares, et on a, enfin, décidé de les protéger.

Cela se passait il y a déjà plusieurs années, et, depuis, chacun devrait savoir que c'est une espèce qu'il est absolument interdit de chasser.

Et pourtant, il y a peu de temps, on a découvert, en Baie de Somme, un de ces rapaces blessé (par les plombs d'un chasseur ?). Il s'agissait d'un balbuzard fluviatile, appelé encore aigle - pêcheur, un oiseau extrêmement rare : En effet quelques individus seulement sont signalés chaque année au moment des migrations.

Apparenté aux aigles, il s'en distingue par sa coloration : la tête et le dessous du corps sont blancs. Il s'en distingue surtout par ses mœurs : il plonge dans l'eau d'une certaine hauteur pour pêcher les poissons dont il se nourrit. A cet effet, ses pattes légèrement bleutées possèdent une singulière particularité puisqu'elles sont munies d'écailles en forme de lamelles, qui empêchent le poisson de glisser lors de la capture.

Assez typique, on le voit, il ne pouvait être l'objet d'aucune confusion avec une espèce quelconque de gibier. Un œil exercé (comme celui de tous les chasseurs) ne s'y serait sans doute pas trompé.

Ce balbuzard a donc été découvert en Baie de Somme : L'aile fracturée, il aurait été condamné seul dans la nature. Heureusement, il a été recueilli et il est actuellement soigné au parc ornithologique du Marquenterre.

A ce sujet, le G.E.P.O.P. (Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Picardie), nous a fait parvenir une vigoureuse protestation, contre cet acte qu'il qualifie d' « imbécile et criminel » :

« Il faut que cessent, du 27 juillet au 21 mars (soit 240 jours et 239 nuits) ces tirs contre tout ce qui bouge ou ce qui vole. La difficulté, même pour les ornithologues de reconnaître du premier coup d'œil certaines espèces (encore que ce ne soit pas le cas en l'occurrence) doit amener les chasseurs à plus de réflexion avant de tirer. Dans ces conditions, il est compréhensible et naturel que le public, de plus en plus conscient des problèmes de l'environnement, prenne position contre une chasse abusive et non rationnelle. A en juger par l'émission « Questions pour un samedi », consacrée à la chasse et à ses abus en Baie de Somme, et diffusée sur les antennes de France-Inter samedi dernier de 10 h à 12 h, ajoute le G.E.P.O.P., l'exemple de la méconnaissance des règles de la chasse vient d'en haut, puisque le président national des chasseurs de gibier d'eau ignorait que la loutre (pratiquement disparue chez nous) faisait partie des espèces protégées ».

LE COURRIER PICARD

18 - 9 - 75